

DECISION N° 000006-1 /D/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 25 JUIN 2026

Portant attribution du marché passé après Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/ CIPM/MINAS/2026 du 30 avril 2026 pour l'acquisition des véhicules au profit de certains responsables du MINAS (réparti en 04 lots).

Le Ministre des Affaires Sociales, Maître d'Ouvrage,

- Vu la Constitution ;
  - Vu la Loi N° 2018/012 du 11 janvier 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
  - Vu la Loi N°2025/012 du 17 décembre 2025 portant Loi de Finance de la République du Cameroun pour l'Exercice 2026 ;
  - Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 portant régime fiscal et douanier applicable aux Marchés Publics ;
  - Vu le Décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 portant organisation du Ministère des Affaires Sociales ;
  - Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
  - Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
  - Vu la Circulaire N° 000014/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics ;
  - Vu la Circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
  - Vu la Circulaire N° 000002 du 19 février 2026 rappelant certaines dispositions relatives à la dématérialisation des marchés publics ;
  - Vu La Lettre-Circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de Constitution, de consignment, de conservation, restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics ;
  - Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/ CIPM/MINAS/2026 du 30 avril 2026 pour l'acquisition des véhicules au profit de certains responsables du MINAS;
  - Vu l'offre du soumissionnaire ;
  - Vu la lettre N°009/L/MINMAP/CIPM-MINAS du 24 juin 2026 portant attribution de la Lettre-commande ;
- Considérant l'Appel d'Offres susmentionné ;

**DECIDE,**

**Article 1<sup>er</sup> :** Est attribuée aux ETS W. S. C, BP : Yaoundé, Tél. 693 06 09 61, le marché consécutif à l'Appel d'Offres susvisé à hauteur de FCFA 79 420 000 (Soixante-dix-neuf millions quatre cent vingt mille) Toutes Taxes Comprises pour le Lot 4 et pour un délai d'exécution de 04 (quatre) mois.

**Article 2 :** Le mandataire desdits établissements est invité à se présenter à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics ; porte 24 pour les modalités d'établissement et de souscription du projet de lettre-commande.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

